

18-05-28

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 28 mai 2018, à 19 h 31, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Michel Pineault
 Alain Rioux

M^{me} Mylène Thibault était présente par le biais du téléphone (quitte à 20 h 31) et M. André Trahan était présent par le biais de Skype, conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares* (C. C. r 27-2006).

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. Le directeur du Service des ressources humaines, M. Rock Bouffard, en remplacement de la directrice générale, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Madeleine Dugas, directrice générale, par le biais de Skype (de 19 h 30 à 20 h 16)
 Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
 Anybel Roussy, chef de secrétariat

MM. Jocelyn Michaud, directeur général adjoint, par le biais de Skype (de 19 h 30 à 20 h 16)
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives, par le biais de Skype (de 19 h 30 à 20 h 16)
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

MM. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Mario Ross

18-05-28-293 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-05-28-294 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Gaston Rioux, invite M^{me} Ginette Dugas, enseignante à l'école Paul-Hubert accompagnée de ses élèves et de M^{me} Julie Bujold, directrice adjointe à l'école Paul-Hubert, à présenter le programme d'accès à la formation préparatoire au travail (accès FPT) et particulièrement leur projet d'entrepreneuriat Mur à mur. Ils nous présentent leurs valeurs entrepreneuriales : la sécurité, la confiance en soi, la responsabilité, l'autonomie, la créativité, la solidarité, le leadership, le marketing, la production, les ressources humaines, la préservation de l'environnement et les finances.

18-05-28-295 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Demande d'appui pour le maintien de deux groupes au secondaire à l'école du Havre–Saint-Rosaire à Bic.

Intervention de M^{me} Valéry Marquis

- Programme d'éducation intermédiaire – Suivi des travaux du comité de travail.

Intervention de M. Denis Lévesque

18-05-28-296 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Les commissaires parents étant absents, ce sujet est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil des commissaires.

18-05-28-297 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves
 - 3.1 Présentation d'élèves de l'école Paul-Hubert : Formation préparatoire au travail (Accès FPT);

4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :
 - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 avril 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 avril 2018 tenu le 14 mai 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.3 Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 – Pour adoption;
 - 7.4 Nomination du responsable de la sécurité de l'information (RSI);
 - 7.5 Nomination des coordonnateurs sectoriels de la gestion des incidents (CSGI);
 - 7.6 Réfection d'un bassin de toiture (Aile C) de l'école du Mistral – Octroi de contrat;
 - 7.7 Réfection des blocs sanitaires et remplacement de finis de plancher de l'école des Hauts-Plateaux–de la Source – Octroi de contrat;
 - 7.8 Remplacement d'un escalier d'issue extérieure à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès – Octroi de contrat;
 - 7.9 Réfection de la chaufferie à l'école des Alizés – Octroi de contrat;
 - 7.10 Réfection des salles de toilettes de l'école Norjoli (Pavillon Sainte-Bernadette) – Octroi de contrat;
 - 7.11 Réfection des systèmes d'intercoms – Phase III – Octroi de contrat;
 - 7.12 Plan d'effectifs du personnel professionnel – Pour adoption;
ajournement du 11 juin 2018
 - 7.13 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général – Secteur administratif, surveillants d'élèves et techniciens en loisir 2018-2019 – Pour adoption;
 - 7.14 Engagement du personnel de soutien – Secteur des services de garde;
 - 7.15 Engagement du personnel de soutien – Secteur de l'adaptation scolaire;
 - 7.16 Engagement du personnel de soutien – Secteur général;

- 7.17 Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour 2018-2019;
- 7.18 Détermination du nombre de représentants aux conseils d'établissement des écoles pour 2018-2019;
- 7.19 Détermination du nombre de représentants aux conseils d'établissement des centres pour 2018-2020;
- 7.20 Non-renouvellement – Personnel enseignant;
- 7.21 Non-renouvellement administratif pour incapacité – Personnel enseignant (**Huis clos**);
- 8. Information :
 - 8.1 Rapport du président;
- 9. Questions nouvelles;
- 10. Seconde période de droit de parole réservée au public;
- 11. Ajournement de la séance.

DÉCISION

18-05-28-298 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-05-28-299 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 AVRIL 2018 TENU LE 14 MAI 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 avril 2018 tenu le 14 mai 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-05-28-300 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022 – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les travaux du comité de pilotage du Plan d'engagement vers la réussite;

ATTENDU les consultations effectuées auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent, du Syndicat du soutien scolaire des Phares et du comité de parents;

ATTENDU la soirée de consultation du 9 avril 2018 regroupant les commissaires, le comité consultatif de gestion, le comité de parents et le comité consultatif EHDAA;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* de la Commission scolaire des Phares codifié sous le numéro A123-1 (18-22).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-05-28-301 NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (RSI)

ATTENDU la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI), la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale* (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit nommer une personne responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour la représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

ATTENDU qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la Commission scolaire des Phares les fonctions de directrice au Service des ressources informationnelles;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu que la directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, confie à M^{me} Christine Marquis qui occupe le poste de directrice au Service des ressources informationnelles à la Commission scolaire des Phares, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI).

18-05-28-302 NOMINATION DES COORDONNATEURS SECTORIELS DE LA GESTION DES INCIDENTS (CSGI)

ATTENDU la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI), la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale* (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté

du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit nommer un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) et un substitut pour la représenter en matière de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

ATTENDU qu'il est opportun de confier cette responsabilité aux personnes qui assument à la Commission scolaire des Phares, les fonctions de coordonnateur et de technicien informatique classe principale au Service des ressources informationnelles;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu que la directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, confie à M. Éric Lévesque qui occupe le poste de coordonnateur au Service des ressources informationnelles à la Commission scolaire des Phares, la fonction de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) et à M. François St-Pierre qui occupe le poste de technicien informatique classe principale au Service des ressources informationnelles à la Commission scolaire des Phares, la fonction de substitut.

18-05-28-303 RÉFECTION D'UN BASSIN DE TOITURE (AILE C) DE L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection d'un bassin de toiture (Aile C) de l'école du Mistral;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat de réfection d'un bassin de toiture (Aile C) de l'école du Mistral à la firme Ferblanterie de Matane inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 154 000,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-304 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET REMPLACEMENT DE FINIS DE PLANCHER DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX-DE LA SOURCE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection des blocs sanitaires et remplacement de finis de plancher de l'école des Hauts-Plateaux-de la Source;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer le contrat de réfection des blocs sanitaires et remplacement de finis de plancher de l'école des

Hauts-Plateaux–de la Source à la firme Construction Claude Fournier et Fils ltée plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 327 858,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-305 REMPLACEMENT D’UN ESCALIER D’ISSUE EXTÉRIEURE À L’ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS–DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l’appel d’offres public pour le projet de remplacement d’un escalier d’issue extérieur à l’école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès;

ATTENDU la soumission reçue;

ATTENDU la recommandation de l’architecte du projet, la firme Groupe Architecture MB inc.;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d’octroyer le contrat de remplacement d’un escalier d’issue extérieure à l’école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès à la firme Bourgault et Roy inc. seul soumissionnaire conforme pour la somme de 155 000,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-306 RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE À L’ÉCOLE DES ALIZÉS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l’appel d’offres public pour le projet de réfection de la chaufferie à l’école des Alizés;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l’ingénieur du projet, la firme LGT inc.;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d’octroyer le contrat de réfection de la chaufferie à l’école des Alizés à la firme LFG Construction plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 463 533,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-307 RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES DE L’ÉCOLE NORJOLI (PAVILLON SAINTE-BERNADETTE) – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l’appel d’offres public pour le projet de réfection de salles de toilettes de l’école Norjoli (Pavillon Sainte-Bernadette);

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l’architecte du projet, la firme Les Architectes Goulet et LeBel;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d’octroyer le contrat de réfection de salles de toilettes de l’école Norjoli à la firme Vitas Construction inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 154 000,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-308 RÉFECTION DES SYSTÈMES D'INTERCOMS – PHASE III – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection des systèmes d'intercoms (Phase III);

ATTENDU la soumission reçue;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur du projet, la firme Stantec Experts-conseil ltée;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat de réfection des systèmes d'intercoms (Phase III) à la firme Électro (1983) inc. seul soumissionnaire conforme pour la somme de 229 983,00 \$ taxes en sus.

18-05-28-309 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR 2018-2019 – POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2018-2019;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 14 mai 2018;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien du secteur général, tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-05-28-310 ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Anne-Marie Bérubé Laliberté : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école du Rocher, à raison de 8 heures 20 minutes par semaine à compter du 28 mai 2018;

- Josyane Jean : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école de l'Aquarelle, à raison de 12 heures 30 minutes par semaine à compter du 7 mai 2018.

18-05-28-311 ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'adaptation scolaire 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Jenny Desjardins : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Havre–Saint-Rosaire, à raison de 15 heures par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Monica Desrosiers : Poste de technicienne en éducation spécialisée aux écoles des Alizés et Norjoli, à raison de 8 heures par semaine à l'école des Alizés et de 11 heures par semaine à l'école Norjoli à compter du 25 mai 2018;
- Sophie Gaudreault : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école des Cheminots–de Saint-Rémi, à raison de 15 heures par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Dominique Jobin : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Paul-Hubert, à raison de 10 heures par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Kathleen Michaud : Poste de technicienne en éducation spécialisée aux écoles des Bois-et-Marées et à l'école de Sainte-Luce à raison de 15 heures par semaine à l'école des Bois-et-Marées et de 10 heures à l'école de Sainte-Luce à compter du 28 mai 2018;
- Alexanne Roy : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Rocher, à raison de 15 heures par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Anne-Marie Thibeault : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école des Merisiers, à raison de 10 heures par semaine à compter du 28 mai 2018.

18-05-28-312 ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Andrée-Anne Chambers : Poste d'agente de bureau classe II au Service des ressources informationnelles et à l'école Paul-Hubert, à raison de 25 heures par semaine au Service des ressources informationnelles et 10 heures par semaine à l'école Paul-Hubert à compter du 12 février 2018;
- Vanessa Lévesque Caron : Poste de technicienne en loisir à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source à raison de 14 heures par semaine à compter du 23 mai 2018;
- Sophie Vigneault : Poste d'agente de bureau classe II aux écoles des Alizés et de la Rose-des-Vents, à raison de 7 heures par semaine à l'école des Alizés et de 7 heures par semaine à l'école de la Rose-des-Vents à compter du 7 mai 2018;
- Sophie Vigneault : Poste de secrétaire à l'école du Portage-de la Rivière à raison de 7 heures par semaine à compter du 7 mai 2018.

18-05-28-313 CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR 2018-2019

ATTENDU le *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif (C.C.r.17-2003)*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019, tel que présenté ci-après :

2018-2019	Conseil des commissaires 19 h 30
Lundi 27 août 2018	Mont-Joli
Lundi 24 septembre 2018	Rimouski
Lundi 22 octobre 2018	Rimouski
Lundi 26 novembre 2018	Mont-Joli
Lundi 17 décembre 2018	Rimouski
Lundi 14 janvier 2019	Rimouski
Lundi 25 février 2019	Mont-Joli
Lundi 25 mars 2019	Rimouski
Lundi 29 avril 2019	Rimouski
Lundi 27 mai 2019	Mont-Joli
Lundi 17 juin 2019	Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du conseil des commissaires se tiendront à 19 h 30 :

- À Rimouski :

Au centre administratif de la Commission scolaire des Phares,
435, avenue Rouleau ;

- À Mont-Joli :

À l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

18-05-28-314 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES POUR 2018-2019

ATTENDU les articles 43 et 44 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de déterminer le nombre de représentantes et de représentants au conseil d'établissement de chaque école de la Commission scolaire des Phares, le tout comme mentionné dans le document intitulé *Composition des conseils d'établissements, année scolaire 2018-2019*, codifié sous le numéro C115-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-05-28-315 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES CENTRES POUR 2018-2020

ATTENDU l'article 103 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de déterminer le nombre de représentantes et de représentants de chaque groupe concerné au conseil d'établissement de chacun des centres de la Commission scolaire des Phares, le tout comme mentionné dans le document intitulé *Conseils d'établissement des centres 2018-2020*, codifié sous le numéro C115-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-05-28-316 NON-RENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT

ATTENDU le processus d'organisation scolaire réalisé par le Service des ressources éducatives en vue de l'année 2018-2019;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines en vue de cette même année scolaire;

ATTENDU la clause 5-8.00 de la convention collective du personnel enseignant;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder au non-renouvellement pour surplus, du personnel enseignant ci-après désigné, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2018 :

- Mélissa Bonenfant : Enseignante au secteur général des jeunes (champ 01 –04 adaptation scolaire en dénombrement flottant au secondaire).

18-05-28-317 HUIS CLOS

À 20 h 38, il est proposé par M. Michel Pineault de continuer la séance à huis clos.

18-05-28-318 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 45, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

18-05-28-319 NON-RENGAGEMENT ADMINISTRATIF POUR INCAPACITÉ – PERSONNEL ENSEIGNANT (HUIS CLOS)

ATTENDU le dossier et l'historique d'absentéisme de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 18-05-28-319 de même que les documents médicaux au dossier;

ATTENDU les différentes démarches entreprises et les mesures mises en place par la Commission scolaire des Phares au cours des dernières années dans le cadre des absences et des tentatives de retour de la personne salariée;

ATTENDU la nature des fonctions exercées par la personne salariée;

ATTENDU l'analyse effectuée de la situation et les constats quant à l'incapacité de la personne salariée d'assumer sa prestation de travail et l'absence d'expectative que cette situation se résorbe ou s'améliore significativement dans un avenir prévisible;

ATTENDU les différentes correspondances et les échanges avec la personne salariée, dont la rencontre tenue le 4 mai 2018;

ATTENDU les dispositions applicables de l'Entente locale, plus particulièrement l'article 5-8.00;

ATTENDU l'absence de représentations de la personne salariée et du Syndicat;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de :

- ne pas renouveler l'engagement de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 18-05-28-319 pour l'année scolaire suivante, pour cause d'incapacité, et

ce, à titre de mesure administrative et pour l'essentiel des motifs contenus à titre indicatif dans l'avis d'intention joint sous pli confidentiel;

- mandater M. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines, afin d'aviser la personne salariée de la présente décision.

18-05-28-320 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 27 mars 2018 au 28 mai 2018.

18-05-28-321 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

18-05-28-322 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

18-05-28-323 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 49, il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'ajourner la présente séance au 11 juin 2018 à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 28 mai 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-05-28-293	MOT DU PRÉSIDENT
18-05-28-294	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
18-05-28-295	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-05-28-296	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-05-28-297	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-05-28-298	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-05-28-299	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 AVRIL 2018 TENU LE 14 MAI 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-05-28-300	PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022 – POUR ADOPTION
18-05-28-301	NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (RSI)
18-05-28-302	NOMINATION DES COORDONNATEURS SECTORIELS DE LA GESTION DES INCIDENTS (CSGI)
18-05-28-303	RÉFECTION D'UN BASSIN DE TOITURE (AILE C) DE L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-304	RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET REMPLACEMENT DE FINIS DE PLANCHER DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX-DE LA SOURCE – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-305	REMPLACEMENT D'UN ESCALIER D'ISSUE EXTÉRIEURE À L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS-DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-306	RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE À L'ÉCOLE DES ALIZÉS – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-307	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES DE L'ÉCOLE NORJOLI (PAVILLON SAINTE-BERNADETTE) – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-308	RÉFECTION DES SYSTÈMES D'INTERCOMS – PHASE III – OCTROI DE CONTRAT
18-05-28-309	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-05-28-310	ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

18-05-28-311	ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DE L’ADAPTATION SCOLAIRE
18-05-28-312	ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL
18-05-28-313	CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L’HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR 2018-2019
18-05-28-314	DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D’ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES POUR 2018-2019
18-05-28-315	DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D’ÉTABLISSEMENT DES CENTRES POUR 2018-2020
18-05-28-316	NON-RENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT
18-05-28-317	HUIS CLOS
18-05-28-318	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-05-28-319	NON-RENGAGEMENT ADMINISTRATIF POUR INCAPACITÉ – PERSONNEL ENSEIGNANT (HUIS CLOS)
18-05-28-320	RAPPORT DU PRÉSIDENT
18-05-28-321	QUESTIONS NOUVELLES
18-05-28-322	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-05-28-323	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE